

TRAVAUX DE L'ORDRE

Rétroaction de l'OEQ au rapport du Comité d'experts sur la modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines

Le 21 avril dernier, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec déposait à l'Office des professions du Québec (Office) ses commentaires sur le rapport du Comité d'experts sur la modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines (Comité). Rappelons que les travaux du Comité s'inscrivaient dans le cadre d'un vaste exercice de modernisation du système professionnel dans le domaine de la santé, dont la première étape s'était concrétisée par l'adoption de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé en juin 2002. Le Comité avait déposé son rapport à l'Office à l'automne 2005, lequel l'a rendu public et soumis à la consultation le 28 février 2006.

Les paramètres d'action du Comité étaient l'approche théorique déjà élaborée par le Groupe de travail ministériel sur les

professions de la santé et des relations humaines, le cadre législatif en place et les orientations gouvernementales en matière de santé mentale. Le Comité avait également retenu certains principes pour orienter ses travaux : la protection du public en général et des personnes vulnérables en particulier; l'interdisciplinarité dans le respect des compétences spécifiques de chacun; l'accessibilité compétente; l'utilisation maximale des connaissances et des compétences; ainsi que la considération accordée à l'analyse des impacts anticipés de la réserve d'activités à certains professionnels sur l'accessibilité et le maintien des services de santé et des services sociaux. Le rapport du Comité fait état des résultats de ses travaux sur la description des champs d'exercice des huit professions visées, la réserve de 19 activités professionnelles, l'intégration de groupes

d'intervenants au système professionnel et la pratique de la psychothérapie.

L'OEQ a participé aux travaux du Comité sans ménager ses efforts. Il a fait valoir son avis sur la vision et les propositions initiales du Comité par le dépôt de documentation, commentaires et propositions ainsi que lors des rencontres individuelles et des forums interordres avec le Comité. Il a insisté sur la contribution des ergothérapeutes dans les équipes de santé mentale en première, deuxième et troisième lignes de services et auprès des diverses clientèles ciblées par le Comité, sur la formation des ergothérapeutes pour exercer des activités professionnelles considérées à risque de préjudice pour des clientèles vulnérables et sur l'application des principes mis de l'avant par le Comité.

Jusqu'à ce que le rapport soit rendu public, l'OEQ n'avait pas eu accès aux conclusions du

Comité ni à l'ensemble des explications soutenant ses choix. Certains éléments du rapport sont nouveaux en regard des discussions précédentes avec le Comité. Après analyse du rapport, l'OEQ demeure préoccupé par la vision quelque peu réductionniste de la contribution de la profession telle que présentée à plusieurs endroits dans le rapport, par la réserve d'activités à certains groupes professionnels excluant les ergothérapeutes, par le libellé de certaines activités dont l'interprétation pourrait être problématique dans les établissements ainsi que par certaines mesures proposées pour l'exercice de la psychothérapie. L'OEQ est par ailleurs satisfait de la réserve d'autres activités telles que proposées par le Comité dans lesquelles les ergothérapeutes seraient impliqués, ou non.

(suite à la page 2)

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Le projet CLIP est fini, mais ce n'est qu'un début...

Le projet CLIP « Application des principes de prise en charge clinique des lombalgies, interdisciplinaire en première ligne » est maintenant conclu. Ce projet de recherche auquel étaient associés notamment des représentants des professions d'ergothérapeute, de médecin et de physiothérapeute a mené à la publication d'un important guide de pratique clinique interdisciplinaire de prise en charge des patients lombalgiques. Rappelons que l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a soutenu et participé à ce projet depuis le début en 2003.

Le guide de pratique clinique CLIP est basé sur la recension et l'évaluation des connaissances dans tous les domaines de la prise en charge des lombalgies. De plus, il est construit autour du savoir-faire des cliniciens en pratique. Sa conception en fait un aide-mémoire pratique au quotidien, surtout en première ligne, et un outil de formation pour tous les professionnels, quelle que soit leur discipline clinique. Sa nature interdisciplinaire le rend aussi utile pour faciliter les communications entre les professionnels et les partenaires. Une même pensée laisse présager une plus grande cohérence dans l'intervention en orientant l'information donnée au client sur sa condition de santé.

Le guide est constitué de trois modules portant les titres suivants : 1. l'évaluation du patient lombalgique; 2. l'approche thérapeu-

tique du patient lombalgique; 3. la prise en charge de la lombalgie avec incapacité persistante. Chacun de ces modules présente, pour son thème propre, l'énoncé de principes de prise en charge. Le guide est accompagné d'un algorithme au format très utile, formant une présentation graphique des concepts clés liés aux principes de prise en charge du guide. Ce dernier est disponible par Internet; on pourra le trouver dans la section réservée aux membres du site Web de l'Ordre, www.oeq.org. En ce qui concerne la disponibilité de copies imprimées, toute l'information n'était pas encore disponible au moment de mettre sous presse, car les responsables du projet exploiraient les sources de financement possibles.

L'évolution rapide des connaissances et des pratiques nécessite une mise à jour périodique d'un tel guide. C'est ainsi que le Réseau provincial de recherche en adaptation et en réadaptation du Québec (REPAR/FRSQ) prend le relais pour assurer la pérennité du guide autant dans sa validité que dans sa pertinence. Le CLIP transférera aussi au REPAR sa plateforme technologique à cette fin.

Le projet CLIP a pris fin en avril dernier avec un colloque de clôture rassemblant les intervenants impliqués et visant à faciliter la compréhension du guide clinique, à sensibiliser chacun aux enjeux de la pratique

clinique interdisciplinaire basée sur les évidences scientifiques, à explorer les modes d'utilisation du guide en pratique clinique et à identifier les éléments clés d'une communication interprofessionnelle efficiente.

En conclusion de ce colloque avait lieu une table ronde où les partenaires du projet étaient

invités à parler, chacun selon son domaine de travail, de la perspective suscitée par le nouveau guide CLIP. La responsable des services professionnels de l'OEQ, Louise Tremblay, a profité de l'occasion pour exprimer la

(suite à la page 2)

SOMMAIRE

TRAVAUX DE L'ORDRE

Rétroaction de l'OEQ au rapport du Comité d'experts sur la modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines 1

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Le projet CLIP est fini, mais ce n'est qu'un début .. 1

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

..... 2

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

FRSQ : les secteurs de recherche prioritaires 2

Lignes directrices en télépsychiatrie et en téléadaptation 3

Orientations ministérielles pour le traumatisme craniocérébral léger 3

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bienvenue à la relève 3

L'OEQ obtient l'accréditation de la SOFEDUC pour son programme de formation continue 4

Lauréates des prix et mentions 2005 5

LES SERVICES PROFESSIONNELS VOUS INFORMENT

Embauche de finissants en ergothérapie ou d'étudiants universitaires 4

ÉCHOS DES MEMBRES

Nomination de quatre ergothérapeutes à titre de professeur agrégé de clinique 6

Une ergothérapeute écrit pour les parents débordés 6

Publications d'ergothérapeutes en santé mentale 6

RESSOURCES EXPRESS

..... 6

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Les ergothérapeutes et la déontologie 7

CARNET D'ADRESSES WEB

DSPQ : le fond et la forme 7

FORMATION CONTINUE

..... 8

TRAVAUX DE L'ORDRE

(suite de la page 1)

Avant de soumettre à l'Office ses commentaires sur le rapport du Comité, l'OEQ a procédé par visioconférence le 31 mars dernier à une consultation restreinte de membres exerçant dans le secteur de la santé mentale et des relations humaines. Les ergothérapeutes présents ont ainsi fait valoir leurs préoccupations sur les implications possibles de la réserve de certaines activités professionnelles, plus particulièrement celles visant les troubles mentaux, les troubles neuropsychologiques et les régimes de protection ainsi que sur la psychothérapie. Dans ses commentaires, l'OEQ a traité spécifiquement de ces éléments et est d'avis que la réorganisation du système professionnel dans le secteur de la santé mentale et des relations humaines est nécessaire et sera une réussite selon les paramètres mis de l'avant par le Comité, dans la mesure où les compétences des professionnels visés seront pleinement reconnues et utilisées de manière optimale. Les membres de l'OEQ peuvent prendre connaissance du document déposé

à l'Office dans la section réservée aux membres du site Web www.oeq.org.

Qu'adviendra-t-il maintenant du rapport du Comité et des commentaires soumis à l'Office par les ordres professionnels et les autres personnes et groupes intéressés? Au moment d'écrire ces lignes, aucune rétroaction n'avait été donnée par l'Office. L'OEQ espère que l'analyse des commentaires sur les propositions du Comité et leurs effets sur la qualité et l'accessibilité des soins et des services permettra à l'Office de modifier le projet proposé et au gouvernement de finaliser la modernisation du système professionnel dans le secteur de la santé et des relations humaines. L'OEQ vous fera part du suivi dans ce dossier dans ses prochaines publications.

Finalement, l'OEQ remercie les ergothérapeutes qui ont contribué aux travaux qu'il a menés depuis plus de deux ans dans ce dossier d'une très grande importance, ainsi que ceux qui ont participé à la visioconférence et mené des actions dans leur propre milieu aux fins de faire valoir leur rôle auprès des clientèles visées dans le rapport du Comité. ■

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

(suite de la page 1)

satisfaction de l'OEQ vis-à-vis des résultats du projet. Selon M^{me} Tremblay, l'ensemble du projet CLIP aura pour effet de permettre aux intervenants des professions d'ergothérapeute, de médecin et de physiothérapeute de partager des connaissances actuelles mettant en lumière, notamment, l'efficacité de diverses approches d'intervention dans la prise en charge des patients lombalgiques. Le fait pour les cliniciens d'appuyer leur intervention professionnelle sur des données issues de la recherche correspond d'ailleurs à l'une des orientations définies par l'OEQ dans son plan stratégique 2005-2010.

M^{me} Tremblay a aussi insisté sur les suites que notre profession pourrait donner aux résultats du projet CLIP. À partir de maintenant, l'OEQ fera la promotion du

guide et évaluera la pertinence et la faisabilité de l'intégration de certains de ses éléments dans un travail de soutien à la pratique professionnelle des ergothérapeutes. Ainsi, le projet CLIP n'était qu'un commencement qui apporte à notre profession de nouveaux défis prometteurs.

Enfin, pour faciliter la transition nécessaire chez les dispensateurs de services, un nouveau projet d'étude a été proposé à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) par des chercheurs. L'OEQ a donné son appui à ce projet en janvier 2006. L'objectif est d'étudier les obstacles et les facilitateurs, chez les ergothérapeutes, les médecins omnipraticiens et les physiothérapeutes, de l'utilisation d'un guide de pratique sur le traitement du mal de dos. L'OEQ suivra avec intérêt l'évolution de cette nouvelle recherche. ■

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec tient à encourager la recherche et les ergothérapeutes qui y consacrent leur temps et leur énergie. C'est pourquoi cette rubrique présente les occasions où nos membres se voient octroyer des bourses ou d'autres signes d'appréciation de leur travail de recherche dans différents milieux. Vous êtes encouragés à nous faire part de toute nouvelle susceptible de paraître dans le tableau ci-dessous. Félicitations aux ergothérapeutes dont le travail de recherche se démarque! ■

Boursiers	Organismes	Sujets de recherche	Octrois/titres obtenus
Jacinthe Savard, erg.	Fondation canadienne d'ergothérapie	L'utilisation des services de centres de jour par les personnes âgées en perte d'autonomie	Bourse d'études doctorales de 3 000 \$
Claire Dumont, erg., Ph. D. Co-chercheur : Barbara Mazer, Ph. D.	Fondation canadienne d'ergothérapie	L'amélioration des propriétés météorologiques de la version pour enfants du « Test du rendement dans l'utilisation de l'ordinateur »	Subvention de recherche de 5 000 \$

FRSQ : les secteurs de recherche prioritaires

La recherche en santé évolue et repose de plus en plus sur des approches multidisciplinaires et des équipes plurisectorielles. Pour ce qui est des ergothérapeutes impliqués dans la recherche, quel que soit l'aspect du domaine de la santé sur lequel ils se penchent, ils seront intéressés à prendre connaissance du plan stratégique 2006-2009 du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ), qui sera publié bientôt. En voici les grandes lignes, telles que présentées par le FRSQ à ses partenaires ce printemps.

Ce plan est basé sur trois enjeux : 1. le maintien d'une recherche diversifiée de haut niveau pour améliorer la santé de la population; 2. l'accentuation de l'effort de recherche dans des domaines prioritaires pour la santé des Québécois; et 3. l'intensification de la valorisation et de l'utilisation au Québec des résultats de la recherche en santé.

On portera naturellement attention, dans ce plan stratégique, aux quatre grands secteurs de recherche identifiés comme prioritaires par le FRSQ : 1. neurosciences et santé mentale; 2. vieillissement et perte d'autonomie; 3. cancer; et 4. maladies sociétales (maladies cardiovasculaires, obésité, diabète).

Pour prendre connaissance du document complet, veuillez en surveiller la publication à venir dans le site Web du FRSQ : www.frsq.gouv.qc.ca. ■

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Centre ostéopathique du Québec

Le Centre ostéopathique du Québec est le collège par excellence offrant une formation complète en ostéopathie, reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, vise à la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend 1 200 heures. Chaque année d'étude comporte vingt-cinq jours de cours et de journées cliniques répartis sur six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription l'obtention d'un baccalauréat en Sciences de la santé, en accord avec les critères du R.O.Q. Si vous désirez de plus amples informations, téléphonez au (514) 384-1271. Visitez également notre site internet au www.coq.org.



Centre Ostéopathique du Québec

Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

À Montréal

Le jeudi 25 mai 2006
et le lundi 28 août 2006
dans la salle 204
du Centre St-Pierre,
1212, rue Panet.

À Québec

Rencontre sur demande

ERGOTHÉRAPIE
express
Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778
Télé. : (514) 844-0478 ■ www.oeq.org

Rédaction : Jacques Gauthier, Guy Raymond,
Louise Tremblay

Graphisme : Mardigrave

Tirage : 3700 exemplaires
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757
de la Poste-publications

REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ou la mention de produits et de services dans les textes ne signifie pas l'approbation ou l'endossement de ceux-ci par l'OEQ.

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Lignes directrices en télépsychiatrie et en téléadaptation

L'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS) a publié récemment deux rapports sur la télésanté. Le premier, intitulé « Télésanté : lignes directrices cliniques et normes technologiques en télépsychiatrie », couvre plusieurs activités cliniques pouvant être réalisées en télépsychiatrie ainsi que d'autres situations où cette dernière est contre-indiquée. Le rapport dégage également les normes technologiques qui apparaissent cruciales pour assurer la qualité des soins. L'AETMIS insiste sur l'importance de poursuivre la réflexion sur les considérations juridiques et éthiques de la télépsychiatrie et elle rappelle que cette dernière ne doit pas être un substitut à la présence de psychiatres en région ni une entrave à leur établissement dans les régions éloignées.

La plus récente publication de l'AETMIS s'intitule « Télésanté : lignes directrices cliniques et normes technologiques en téléadaptation ». Dans le contexte de la réorganisation des soins au Québec, la téléadaptation est appelée à jouer un rôle important pour améliorer la continuité et la complémentarité des soins en réadaptation. Dans ce rapport, l'AETMIS propose les lignes directrices cliniques et les normes technologiques qui devraient encadrer la téléadaptation.

Ces documents font partie d'une série de trois rapports sur la télésanté préparés à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le dernier portera sur la télépathologie.

La mission de l'AETMIS consiste à soutenir le MSSS et les instances décisionnelles du système de santé au moyen de

l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et de leurs implications éthiques, sociales et économiques. L'Ordre des ergothérapeutes du Québec compte par ailleurs un représentant au sein du Comité d'orientation de l'AETMIS, Jacques Gauthier, ergothérapeute aux services professionnels.

L'e-veilleur fait son apparition

L'AETMIS a aussi lancé en début d'année son nouveau bulletin d'information, *L'e-veilleur*, dont l'objectif est de favoriser l'échange d'information afin de soutenir l'établissement d'une communauté de pratique dans ses domaines d'intervention. On peut se procurer le bulletin au www.aetmis.gouv.qc.ca.

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bienvenue à la relève

<i>Cloutier, Marie-Kristine</i>	05-149
<i>De Champlain, Julie</i>	06-016
<i>Déry, Marie-Christine</i>	05-204
<i>Dubé, Joëlle</i>	05-153
<i>Duguay, Elise</i>	03-209
<i>Gaudreau, Nathalie</i>	06-012
<i>Nolet, Jocelyne</i>	05-202
<i>Ogourtsova, Tatiana</i>	06-007
<i>Persico, Marie-Hélène</i>	06-048
<i>Quinty, Julien</i>	03-208
<i>Robitaille, Maude</i>	05-074
<i>Roy, Laurence</i>	05-162
<i>Savard, Valérie</i>	06-020
<i>Tessier, Véronique</i>	05-042
<i>Touré, Mariama</i>	05-203
<i>Tremblay, Marie-Claude</i>	06-025
<i>Voghel, Camille</i>	06-037

PAR LE MSSS ET LA SAAQ

Orientations ministérielles pour le traumatisme craniocérébral léger

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de concert avec la Société de l'assurance automobile du Québec, son partenaire privilégié dans ce projet, a publié les « Orientations ministérielles 2005-2010 pour le traumatisme craniocérébral léger » (TCCL). Ces orientations et leur mise en application ont aussi été entérinées par le Collège des médecins du Québec.

Parmi les sujets traités dans le document présentant les orientations ministérielles, on trouve une présentation de la clientèle et de ses besoins, les paramètres d'organisation des services à établir et une procédure diagnostique et de prise en charge initiale détaillée. On y présente aussi le modèle d'intervention préconisé par le comité avisier à la suite d'un TCCL.

L'objectif est de baliser l'organisation des services à mettre en place afin d'améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services à cette clientèle et de permettre une plus grande efficacité. Afin de faciliter les liens nécessaires entre les services de santé physique et ceux de réadaptation, une approche préconisant l'instauration d'un continuum de services officiel en réponse aux besoins spécifiques de certaines clientèles a été retenue.

Le document est disponible au www.msss.gouv.qc.ca.



Profitez-vous du pouvoir de négociation de votre organisation pour vos assurances ?

Grâce à l'entente conclue entre l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et La Personnelle, obtenez des tarifs concurrentiels et des privilèges adaptés à vos besoins.

Appelez dès maintenant pour une soumission auto ou habitation :

1 888 GROUPE
4 7 6 8 7 3 7

Ou demandez une soumission auto en ligne en tout temps à www.lapersonnelle.com/oeq



laPersonnelle
Assurance de groupe auto et habitation

LEIKA LTÉE

Pour une meilleure qualité de vie



20 ans d'expérience à votre service



Parce que nous avons à cœur le bien-être de vos patients

- **Vente et location** de toutes nos surfaces dynamiques et statiques
- **Formation** clinique et technique par des professionnels
- Suivi clinique par des **infirmières spécialisées** en soins de plaies
- **Service 24 heures, 7 jours**, délai de livraison en moins de 3 hrs
- Plusieurs **choix de surfaces** qui répondent à tous vos besoins
- Gestion de parcs d'équipements

LEIKA LTÉE

9575, rue Illinois, bureau 608
Brossard (Québec) J4Y 3A5
Téléphone : 450-659-1991
Sans frais : 1-877-659-1991
Télécopieur : 450-659-4925
Site web : leikaltee.com

Distributeur québécois offrant les technologies les plus performantes pour le traitement des plaies

ÉCHOS DE L'ORDRE

L'OEQ obtient l'accréditation de la SOFEDUC pour son programme de formation continue

En avril 2006, le conseil d'administration de la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC) accordait son accréditation à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. En tant que membre, l'OEQ peut maintenant délivrer des unités d'éducation continue pour les activités de son programme de formation continue. Cette accréditation démontre que le programme de l'OEQ répond à des normes de qualité de haut niveau basées sur des standards internationaux. Soulignons que les travaux ayant mené à l'obtention de cette accréditation découlent des orientations en matière de

formation continue adoptées par le Bureau de l'OEQ en 2003. Avant même d'élaborer ses activités, l'OEQ avait reconnu le besoin d'adhérer à des normes de qualité pour encadrer son programme de formation continue. Ainsi, les critères de la SOFEDUC ont été retenus dès la mise sur pied du premier programme annuel de formation et, dès lors, chacune des activités devait s'y conformer. Ces normes, au nombre de 10, touchent la planification des activités, la détermination des objectifs, la compétence des formateurs, la sélection des stratégies et de l'environnement d'enseignement, l'évaluation des

apprentissages et de l'activité en soi ainsi que tous les aspects liés à la gestion du programme de formation continue.

Pour l'OEQ, l'objectif visé principalement par cette accréditation est un d'assurance de la qualité de son programme de formation continue (activités et aspects administratifs), par le recours à un organisme externe reconnu dans le domaine. Pour les ergothérapeutes, la seule différence observable se situera sur les attestations remises à la fin des activités de formation continue. Celles-ci comporteront le logo de la SOFEDUC et spécifieront le

nombre d'unités d'éducation continue accordées. Prenez note que vous ne devez pas compiler ces unités dans votre portfolio professionnel, mais garder la procédure actuelle qui est d'additionner le nombre d'heures d'activités de type formel (pour plus de détails, référez-vous au document « Formation continue de l'ergothérapeute – Lignes directrices »). Aussi, seules les activités qui incluent une méthode de mesure des apprentissages permettant au participant de démontrer qu'il a effectivement atteint les objectifs de la formation pourront mener à l'attribution d'unités d'éducation continue. La plupart des activités de l'OEQ contiennent une telle mesure, d'autres les intégreront d'ici peu.

Les ergothérapeutes qui désirent en savoir plus à propos de la SOFEDUC sont invités à consulter le www.sofeduc.ca.

LES SERVICES PROFESSIONNELS VOUS INFORMENT

Embauche de finissants en ergothérapie ou d'étudiants universitaires

En cette période estivale, beaucoup de gens — étudiants souhaitant travailler en ergothérapie durant le congé universitaire, finissants des programmes d'ergothérapie à la recherche de leur premier emploi, gestionnaires et ergothérapeutes des milieux cliniques qui désirent les embaucher — contactent l'Ordre des ergothérapeutes du Québec pour connaître la réglementation professionnelle encadrant leur intégration en emploi. Pour les deux catégories, les étudiants et les finissants, les principes à considérer diffèrent.

Pour tous les étudiants qui n'ont pas encore complété leur baccalauréat en ergothérapie, l'OEQ rappelle que, n'étant pas membres de l'OEQ, ils ne peuvent pas porter le titre d'ergothérapeute et ils ne peuvent pas exercer les activités réservées par le Code des professions ni les activités devant être exercées par les tenants du titre réservé « ergothérapeute » selon les lois, les

règlements ou les politiques d'organismes payeurs. De même, il est bon de rappeler que ces personnes ne peuvent être considérées comme des stagiaires en ergothérapie puisque les activités qu'elles effectueront ne seront pas accomplies dans le cadre de leur programme d'études universitaires mais bien à titre d'employé du milieu public ou privé. Elles ne doivent pas utiliser le titre « étudiant en ergothérapie » ou « stagiaire en ergothérapie ». Dans le même ordre d'idées, si ces personnes étaient autorisées à accéder au dossier des clients et qu'on leur demandait d'y consigner des notes attestant des activités réalisées, les ergothérapeutes ne doivent pas contresigner ces écrits puisque ces employés ne sont pas en situation de supervision d'un stage universitaire. Rappelons que la signature professionnelle est garante de la responsabilité professionnelle du signataire envers le contenu de la note (activités, opinions, analyses, recom-

mandations, etc.). Si le milieu décidait d'appliquer les lignes directrices émises par l'OEQ « Participation du personnel non-ergothérapeute à la prestation des services d'ergothérapie », ces dernières donnent toute l'information nécessaire qui permettrait de baliser l'intervention des étudiants en situation d'emploi visant la prestation de services d'ergothérapie.

En ce qui a trait aux finissants en ergothérapie, plusieurs finissants et employeurs nous ont demandé ce qui pouvait être fait pour accélérer le processus d'inscription à l'OEQ. Soulignons d'abord que l'OEQ doit recevoir de la part du programme universitaire la preuve que l'étudiant a réussi son baccalauréat. Il doit aussi recevoir de la part de l'étudiant toutes les pièces requises pour sa demande de permis et son inscription au tableau des membres. Une fois la documentation reçue et les frais acquittés par le demandeur, l'OEQ émet immédiatement le

permis d'exercice et la carte de membre. L'OEQ ne peut donc accélérer le processus en place puisqu'il est dépendant de l'information soumise par l'université et par le finissant en ergothérapie. Tant et aussi longtemps que le finissant n'a pas complété le processus d'inscription à l'OEQ, il ne peut pas exercer les activités professionnelles exigeant l'appartenance à l'OEQ, telles que nous les avons décrites au paragraphe précédent. Par ailleurs pour le secteur public, la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (loi spéciale n° 42) adoptée en décembre 2005 change la donne comparativement aux années passées. En effet, cette loi stipule que seul le titre d'emploi « ergothérapeute » est maintenu avec l'obligation inhérente d'être membre de l'OEQ. Ainsi, l'inscription au tableau des membres doit maintenant être exigée avant de permettre à un finissant en ergothérapie d'intégrer son emploi.

TVR

TVR TECHNOLOGIES INC.
595 LANAUDIÈRE
REPENTIGNY, QC.
J6A 7N1

1-888-919-2555
www.tvrtechnologies.com
info@tvrtechnologies.com

ADAPTATION DE VÉHICULES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



SERVICE PERSONNALISÉ

PLANCHERS ABAISSÉS
TREUILS MOTORISÉS
SIÈGES MOTORISÉS
CHAIR TOPPER



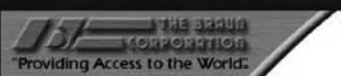
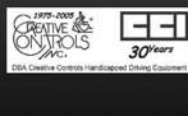
MEMBRE ACCRÉDITÉ

SERVICE COURTOIS

REMORQUES ADAPTÉES
PORTES SURÉLEVÉES
TOITS SURÉLEVÉS
ACCESSOIRES



DISTRIBUTEUR / CENTRE DE SERVICE AUTORISÉ



ÉCHOS DE L'ORDRE



Félicitations aux lauréates des prix et mentions 2005

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec est fier d'annoncer les lauréates de ses différents prix et mentions pour l'année 2005. Vous trouverez ici une brève présentation des ergothérapeutes primées ainsi que de la nature de la distinction qu'ils ont méritée. Pour en savoir plus à ce sujet, n'hésitez pas à lire les descriptions plus élaborées à la page « Prix et mentions » du www.oeq.org, dans la section « L'Ordre des ergothérapeutes du Québec ». Notez aussi que hormis les Prix de l'OEQ pour l'Université McGill et l'Université de Montréal, aucune remise officielle n'a encore eu lieu pour ces prix. L'OEQ tient à féliciter ces ergothérapeutes dont le travail contribue à l'essor de la profession d'ergothérapeute. Bravo! ■

Mention d'excellence



La Mention d'excellence est décernée en collaboration avec La Capitale assurances générales à un ergothérapeute de plus de 15 ans d'expérience dont la carrière et les réalisations professionnelles évoluent sous le signe de l'excellence. L'honneur de la Mention d'excellence 2005 va à Johanne Desrosiers, erg.

Ayant développé une expertise en gérontologie, M^{me} Desrosiers offre une contribution exceptionnelle à l'évolution des compétences de la profession. Professeure titulaire à l'Université de Sherbrooke, M^{me} Desrosiers est aussi fondatrice d'un programme de subvention de recherche interne conjoint de la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de

Sherbrooke et du Centre de recherche sur le vieillissement, où elle est directrice adjointe à la recherche clinique et à l'origine de regroupements de chercheurs. Elle possède des qualités humaines appréciables et un leadership incontestable. L'ensemble de son travail, y compris ses nombreuses communications scientifiques, participe à l'amélioration des services offerts à la population et au rayonnement de la profession. ■

Prix Ginette-Théorêt

Le Prix Ginette-Théorêt, offert en collaboration avec Serespro – Service de ressources professionnelles en réadaptation, vise à reconnaître un ou des ergothérapeutes du milieu clinique s'étant particulièrement distingués parmi leurs pairs au cours des deux dernières années.

Pour l'édition 2005 du Prix Ginette-Théorêt, le jury de sélection a retenu la candidature de Manon Guay, ergothérapeute au Centre de santé et de services sociaux de Memphremagog. De par son dynamisme et ses nombreuses actions, M^{me} Guay a permis aux ergothérapeutes de se tailler une place comme membres à part entière des équipes interdisciplinaires en oncologie. Ses représentations auprès d'instances décisionnelles telles que la Direction de la lutte contre le cancer du ministère de la Santé et des Services sociaux ont permis de faire reconnaître le rôle de l'ergothérapeute dans la lutte contre le cancer et d'ainsi influencer les lignes directrices ministérielles. La mise en valeur et la promotion des compétences des ergothérapeutes dans ce secteur d'activité ont eu un impact appréciable dans l'organisation de soins de santé dans toute la province. ■



Prix de l'OEQ

Le Prix de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec est attribué depuis 1974 au finissant en ergothérapie de chacun des trois programmes universitaires québécois qui a obtenu le meilleur résultat pour l'ensemble de la formation clinique. Voici les trois étudiants dont l'excellence mérite d'être soulignée :



Prix de l'OEQ – Université Laval (offert en collaboration avec le Centre d'équipement orthopédique St-Eustache) : **Annie Drouin**



Prix de l'OEQ – Université McGill (offert en collaboration avec Lise Landry, conseillère financière) : **Bethany Hartropp**



Prix de l'OEQ – Université de Montréal (offert en collaboration avec le Centre de transformation de véhicules Lanaudière) : **Laurence Chouinard**



Prix Nicole-Ébacher

Simma Poznanski, erg., s'est mérité le Prix Nicole-Ébacher 2005. Depuis 1991, M^{me} Poznanski contribue bénévolement aux activités de l'OEQ. On lui reconnaît une participation soutenue au sein du comité d'admission qui, jusqu'en 1997, siégeait mensuellement pour étudier tous les dossiers des nouveaux diplômés aux fins de reconnaître la réussite des deux stages cliniques nécessaire à l'obtention du permis d'ergothérapeute. L'implication de longue date de M^{me} Poznanski et sa

persévérance au sein du comité d'admission démontrent son engagement à l'OEQ. Le Prix Nicole-Ébacher est remis annuellement à un ergothérapeute qui s'est démarqué par son action bénévole dans le cadre des activités de l'OEQ. Ce prix comprend une bourse et un forfait détente à l'Auberge de La Montagne Coupée de Saint-Jean-de-Matha. ■

Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne

À la suite de ses délibérations pour la Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne 2005, le jury de sélection, considérant qu'aucun projet présenté dans la catégorie doctorat ne répondait de façon satisfaisante aux critères d'évaluation, a décidé de recommander l'attribution des deux bourses pour des projets de catégorie maîtrise. Deux bourses de 750 \$ ont donc été décernées à deux ergothérapeutes inscrits à un programme d'études de 2^e cycle pour un projet de recherche en voie de réalisation présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie.

Le jury de sélection a retenu la candidature d'Emmanuelle Careau, erg., pour son projet intitulé « La téléadaptation auprès de la clientèle ayant une blessure médullaire : une question de collaboration ». Ce projet se démarquait par sa grande pertinence et son originalité, eu égard à l'apport de résultats probants d'une approche novatrice ayant des retombées potentielles sur les compétences des ergothérapeutes, particulièrement en région éloignée. Cette bourse est offerte en collaboration avec La Personnelle – Assurance de groupe auto et habitation.

La seconde bourse de 750 \$ a été attribuée à Claudine Lemay, erg., pour son projet intitulé « Validation transculturelle de l'Occupational Performance History Interview (version 2.1) et des concepts qui s'y rattachent ». La candidature de M^{me} Lemay se distinguait par son applicabilité. En effet, le développement d'une version québécoise valide de l'OPHI-II permettra d'outiller les ergothérapeutes francophones pour l'évaluation du fonctionnement occupationnel défini par Kielhofner dans le modèle de l'occupation humaine. Les retombées prévisibles d'un tel outil sont notamment l'obtention éventuelle de normes québécoises quant à l'adaptation occupationnelle pouvant trouver de nombreuses applications tant en clinique qu'en recherche. ■



Emmanuelle Careau



Claudine Lemay

Prix Mérite du CIQ

Sur recommandation de l'OEQ, le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) a octroyé son prix Mérite à Johanne Mathon, erg. L'objectif de cette distinction est de reconnaître la contribution personnelle et remarquable d'un professionnel à son ordre ou au système professionnel québécois.

Depuis 1989, M^{me} Mathon apporte une contribution significative au fonctionnement de l'OEQ. Son importante implication en tant qu'administratrice du Bureau et du Comité administratif a certainement influencé le développement de l'OEQ et de la profession. M^{me} Mathon fut aussi impliquée dans de nombreux comités, groupes de travail et autres activités bénévoles, démontrant l'importance qu'elle accorde aux valeurs du système professionnel québécois : la collaboration, l'intégrité et la qualité. Pour elle, le souci du travail de qualité en ergothérapie et en équipe interdisciplinaire est inhérent à la pratique quotidienne. La remise de ce prix est prévue dans les mois à venir. Vous en serez informés via *Ergothérapie express*. ■



ÉCHOS DES MEMBRES

Nomination de quatre ergothérapeutes à titre de professeur agrégé de clinique

Le programme d'ergothérapie de l'Université Laval est fier d'annoncer la nomination de quatre ergothérapeutes de son réseau d'enseignement clinique à titre de professeur agrégé de clinique, soit Mona McEniry (Hôtel-Dieu de Lévis), Nicole Larose (Institut de réadaptation en déficience physique de Québec), Marjolaine Desgagné (Centre de

santé et de services sociaux Québec-Nord) et Danielle Hourdeau (Centre hospitalier universitaire de Québec – Centre hospitalier de l'Université Laval). Pour l'obtention de ce titre, ces ergothérapeutes ont répondu à de nombreux critères d'implication active, de constance, de rayonnement et d'excellence en matière d'enseignement clinique. ■

Une ergothérapeute écrit pour les parents débordés

L'ergothérapeute et professeur à l'Université de Montréal Francine Ferland a écrit un nouveau livre qui a été lancé le 4 mai dernier par les Éditions du CHU Sainte-Justine. Il s'agit de l'ouvrage *Pour parents débordés et en manque d'énergie*, qui propose à ceux-ci divers moyens et des suggestions concrètes pour arriver à mieux vivre leur quotidien surchargé. Le livre lui-même est bâti de manière à ce que l'on puisse en tirer profit en peu de temps! Il vise à aider ces parents à concilier le travail, l'éducation des enfants, la vie familiale, sociale et personnelle, « sans y laisser leur peau ». ■

Publications d'ergothérapeutes en santé mentale

Des ergothérapeutes québécois font rayonner au Québec et à l'étranger l'expertise de la profession dans le secteur de la santé mentale. Prenez connaissance des écrits de René Bélanger, Catherine Briand, Chantal Marcoux et Stéphane Rivard dans :

- *Santé mentale au Québec* (n° 30) ;
- la revue *Le partenaire* de l'Association québécoise de la réadaptation psychosociale (parution du printemps 2006) ;

■ le livre *Ergothérapie comparée en santé mentale et en psychiatrie* à paraître en Suisse cet été.

Ces écrits visent à faire connaître des modèles d'intervention en ergothérapie dont le Modèle de l'occupation humaine, soulignant ainsi l'importante contribution des ergothérapeutes en santé mentale. ■

RESSOURCES EXPRESS

Nouveau champ de recherche en réadaptation

Un très grand nombre de travailleurs québécois ayant subi un accident de travail bénéficient de services de réadaptation avant d'envisager un retour au travail. Pour mieux répondre à leurs besoins et à ceux des intervenants concernés, le conseil d'administration de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) a entériné la mise en place d'un nouveau champ de recherche en réadaptation au travail. On reconnaît en effet la pertinence et la priorité de ce champ, et ce, dans le but de soutenir le retour durable et sécuritaire à l'emploi des travailleurs victimes d'une lésion professionnelle.

Chroniques de l'Équipe de consultation sur les aides techniques (ÉCAT)

Afin de partager ses réflexions et ses connaissances sur différents sujets liés aux aides techniques, l'ÉCAT a débuté la rédaction de chroniques qui seront publiées dans le site Web du Centre de réadaptation Interval. La première de cette série de chroniques porte sur les lits électriques et peut être téléchargée directement à partir du www.centreinterval.qc.ca/publication.html. Surveillez cette page Web puisque de nouveaux articles s'ajouteront au fil des mois.

Site Web de la pratique fondée sur les faits scientifiques de la réadaptation

L'École des sciences de la réadaptation de l'Université d'Ottawa a mis sur pied un site Web (<http://fss.hs.uottawa.ca/EBCpg/francais/main.htm>) accessible à tout ergothérapeute, donnant accès à un répertoire de recommandations cliniques découlant d'écrits scientifiques récents. Cet outil devrait permettre aux ergothérapeutes comme à d'autres professionnels de la réadaptation de prendre des décisions éclairées dans le choix d'une intervention efficace pour leur client.

Santé mentale : 12 trousseaux d'outils pratiques

L'Initiative canadienne de collaboration en santé mentale a commencé la publication, dans son site Web www.iccs.ca, de trousseaux d'outils répondant à des besoins multiples et variés en santé mentale. Certaines trousseaux sont destinées aux usagers (et aussi à leur famille et aux aidants naturels), d'autres

s'adressent aux prestataires de services et responsables des politiques, et d'autres encore aux éducateurs. Elles visent entre autres à orienter les usagers et leurs proches vers les soins axés sur la collaboration et à faire la promotion de la participation active de ces derniers dans les décisions concernant la prévention et la prestation des soins.

Nouveaux guides pour les aînés et les personnes handicapées

Le gouvernement du Canada a publié récemment deux nouveaux guides présentant ses services pour les aînés et les personnes handicapées. Le guide intitulé « Services pour les aînés » présente plus de 120 programmes et services, sur des sujets comme le soutien du revenu, le logement, la santé et la sécurité.

Le guide « Services pour les personnes handicapées » comprend quant à lui de l'information sur plus de 60 programmes et services gouvernementaux. Ces documents, ainsi que leur version anglaise (« Services for Seniors » et « Services for People with Disabilities »), peuvent être téléchargés à partir du site Web servicecanada.gc.ca.

Mesures de contention – document de référence du MSSS

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a récemment publié le document « Encadrer l'utilisation des mesures de contrôle. Matériel de contention (Évaluation de produits, Guide pour la conception). Guide d'aménagement d'une chambre d'isolement ». Les ergothérapeutes y trouveront une foule de renseignements utiles notamment lorsque survient le besoin de sélectionner un équipement comme mesure de contention. Ce document peut être téléchargé gratuitement dans la section des publications du site Web www.msss.gouv.qc.ca.

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal 2006-2007

Le Centre de référence du Grand Montréal publie une nouvelle édition du répertoire cité en titre qui contient la description de plus de 3000 organismes communautaires. Comme nouveautés dans cette édition se trouvent un index des organismes selon les langues de service et un index de repérage des ressources par quartier. On peut se procurer ce répertoire en contactant le Centre de référence du Grand Montréal au (514) 527-1375.



Fabricant de matériel spécialisé pour intégration sensorielle

Offre de lancement valable jusqu'au 31 août 2006

Collet tout confort



60 \$ (taxes en sus) (prix courant : 65 \$ à 80 \$)

Modèle pour adulte 2 kg ou 3,5 kg

Modèle pour enfant 1 kg ou 2 kg

Pour vous renseigner sur nos produits, consultez notre site Web à

www.solutionsensee.com

Lyne Proulx (450) 427-3897

Clientèle de la région de Québec

Vous pouvez maintenant vous procurer nos produits chez

Andy & Ludik

535, boul. Ste-Anne, Suite 700, Beauport (Québec) G1E 3L6

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Les ergothérapeutes et la déontologie

M^e Jean Lanctot
AVOCAT

Il est permis d'affirmer que « nul n'est censé ignorer ses obligations déontologiques », paraphrasant ainsi la célèbre maxime « nul n'est censé ignorer la loi ». Pourtant, si la formation universitaire qui mène au diplôme donnant ouverture au permis est en mesure d'assurer au public des ergothérapeutes compétents, on constate que l'enseignement dispensé par les universités ne prépare pas suffisamment les futurs professionnels au respect des règles déontologiques. L'ergothérapeute, membre d'un ordre reconnu et régi par le Code des professions, se voit conférer des droits et privilèges par le législateur. En retour, on attend de lui qu'il respecte certaines exigences d'éthique qui vont au-delà de celles imposées à tout citoyen. Chez les professionnels, ces exigences ont été traduites par le concept de « déontologie », créé par un auteur anglais du XVIII^e siècle, Jeremy Bentham, qui définissait ainsi succinctement ce nouveau terme : « L'art de faire ce qu'il est convenable de faire. »

Certes, tout ergothérapeute a pour désir d'exercer sa profession en respectant ses obligations déontologiques. Cependant, cette volonté se heurte parfois à une méconnaissance de la structure législative réglementaire mise en place par le législateur et qui vise à protéger le public. Ces règles, en constante évolution, commandent au professionnel d'acquiescer et de tenir à jour ses connaissances en matière de déontologie.

À titre d'exemple, le droit au secret professionnel, concept déontologique universel et même enchâssé dans la Charte des droits et libertés de la personne, a connu d'importants développements au cours des 10 dernières années avec l'ajout d'exceptions prévues dans des lois ou au Code de déontologie. Les notions de conflit d'intérêts et d'indépendance professionnelle, lesquelles ont connu récemment de retentissants exemples dans l'actualité, sont également en voie d'être remaniées sur le plan réglementaire pour certains ordres professionnels, avec d'inévitables répercussions dans l'ensemble du monde professionnel, notamment en matière de ristournes et d'autres avantages. Les nouveaux types d'organisation de services professionnels dorénavant permis par le législateur et en voie d'être réglementés (société par actions et pratique

multidisciplinaire) sont et seront également une source importante de modifications aux règles déontologiques. On pourrait citer ainsi une multitude de sujets où le professionnel se doit d'ajuster sa pratique à la norme déontologique, elle-même évolutive.

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec est conscient du défi auquel fait face le professionnel soucieux de respecter les lois et les règlements professionnels. Dans le cadre

du programme de formation continue de l'Ordre, deux cours sont dispensés. Le premier, d'ordre général, vise à sensibiliser les ergothérapeutes à l'environnement légal et déontologique dans lequel baigne leur pratique quotidienne. Le second, plutôt axé sur l'exercice en pratique privée, est davantage destiné aux ergothérapeutes issus de ce milieu de pratique et s'intéresse aux problématiques qui y sont propres. Ces

cours, intégrant contenu théorique et exercices pratiques, constituent une occasion unique de parfaire ses connaissances et d'ajuster ses comportements, bref, ils contribuent à former des professionnels mieux éclairés, susceptibles de bien servir leur clientèle, conscients de leurs obligations déontologiques et donc de « ce qu'il est convenable de faire ». ■



Chef de file dans le placement spécialisé des professionnels de la réadaptation à Montréal et à travers le Québec.

SERESPRO
5601 rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1G3
Téléphone : (514) 256-5011 poste 273
Sans frais : 1-877-251-0060
Télécopieur : (514) 251-7244
Courriel : information@serespro.com
Site web : www.serespro.com



" Je suis fière de travailler avec SERESPRO car je peux développer de nouvelles compétences dans plusieurs établissements renommés. "

Choisir la meilleure opportunité...

Nous vous offrons la possibilité de :

- :: Travailler dans la région de votre choix
- :: Diversifier vos expériences
- :: Développer votre réseau de contacts
- :: Obtenir un emploi permanent

Plusieurs opportunités d'emploi sont actuellement disponibles pour vous. Avec Serespro, vous avez toujours le choix !

CARNET D'ADRESSES WEB

DSPQ : le fond et la forme

Toujours à la même adresse, mais beaucoup plus rempli... Le site Web de la Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale a fait peau neuve. En effet, l'environnement et les couleurs ont changé, mais c'est l'augmentation de la quantité d'information qu'il présente qui intéressera les gens qui consulteront le nouveau site Web de la DSPQ. En plus des renseignements habituels, on y trouve entre autres l'accès au programme 0-5-30 offrant une recette simple et facile de rester en santé.

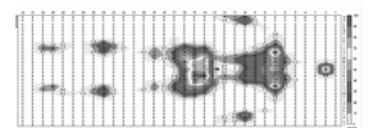
www.dspq.qc.ca

LEIKA LTÉE

Pour une meilleure qualité de vie



20 ans d'expérience à votre service



Parce que nous avons à cœur le bien-être de vos patients

Plusieurs surfaces thérapeutiques sont offertes sur le marché. Comment les différencier et faire le bon choix ?

- Connaissez-vous la différence entre les matelas à viscoélasticité et ceux en mousse ?
- Quels sont les caractéristiques d'une enveloppe de qualité ?
- En cas de douleur intense quelle surface choisiriez-vous ?

Faites comme plusieurs de vos collègues, développez vos compétences en vous offrant une formation répondant à vos besoins et ce, **à nos frais !**

CONTACTER NOUS : 1-877-659-1991

Distributeur québécois offrant les technologies les plus performantes pour le traitement des plaies

FORMATION CONTINUE

Programme de formation continue de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Pour plus de détails, veuillez consulter le programme de formation continue de l'OEQ disponible au www.oeq.org. Pour vous inscrire, faites parvenir votre formulaire d'inscription accompagné du paiement à l'OEQ au 2021, avenue Union, bureau 920, Montréal (Québec), H3A 2S9.

Changements apportés au coût des activités de formation continue de l'OEQ par la baisse de 1 % de la TPS. Veuillez utiliser cette nouvelle grille tarifaire lorsque vous effectuez votre paiement lors d'une inscription à une activité de formation continue. Le tableau suivant indique les frais d'inscription pour chacune des activités qui auront lieu **après le 1^{er} juillet 2006**. Il est très important de respecter la date du 1^{er} juillet 2006 pour déterminer le montant de votre chèque.

Nom de l'activité	Coût de base	payé avant le 1 ^{er} JUILLET 2006		payé après le 1 ^{er} JUILLET 2006	
		avec TPS/TVQ	TPS	TVQ	TOTAL
Compétences et responsabilités professionnelles			gratuit		
Tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction	225 \$	258,80 \$	13,50 \$	17,89 \$	256,39 \$
Tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction – niveau avancé	150 \$	172,53 \$	9,00 \$	11,93 \$	170,93 \$
Mieux comprendre pour mieux intervenir : les résultats probants concernant la réadaptation motrice des personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC)	150 \$	172,53 \$	9,00 \$	11,93 \$	170,93 \$
Dépistage des conducteurs à risque chez une clientèle âgée	30 \$	34,51 \$	1,80 \$	2,39 \$	34,19 \$
Ergothérapie en santé mentale communautaire : le défi de garder sa spécificité en interdisciplinarité	150 \$	172,53 \$	9,00 \$	11,93 \$	170,93 \$
Choix d'un instrument de mesure des AVQ : impact sur la pratique de l'ergothérapeute	150 \$	172,53 \$	9,00 \$	11,93 \$	170,93 \$
Participation du personnel non-ergothérapeute à la prestation des services d'ergothérapie	25 \$	28,75 \$	1,50 \$	1,99 \$	28,49 \$

Compétences et responsabilités professionnelles	14 septembre 2006 – Montréal, Hôtel des Gouverneurs
Tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction	12 octobre 2006 et 23 novembre 2006 – Montréal 18 octobre 2006 et 29 novembre 2006 – Jonquière 26 octobre 2006 et 14 décembre 2006 – Montréal
Tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction – niveau avancé	21 septembre 2006 – Montréal (groupe pour ergothérapeutes en soins de longue durée)
Mieux comprendre pour mieux intervenir : les résultats probants concernant la réadaptation motrice des personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC)	22 septembre 2006 – IRDPQ, Québec 29 septembre 2006 – Montréal
Dépistage des conducteurs à risque chez une clientèle âgée	13 septembre 2006 – Montréal, Québec, Saguenay, Gaspésie
Ergothérapie en santé mentale communautaire : le défi de garder sa spécificité en interdisciplinarité	20 septembre 2006 – Montréal
Choix d'un instrument de mesure des AVQ : impact sur la pratique de l'ergothérapeute	Novembre-décembre 2006 – Montréal et Québec, Centre hospitalier Robert-Giffard
Participation du personnel non-ergothérapeute à la prestation des services d'ergothérapie	14 septembre 2006 – Hôtel Gouverneur, Montréal 28 septembre 2006 – CLSC Cléophas-Claveau, Saguenay 3 octobre 2006 – CSSS de la Mitis, Mont-Joli 24 octobre 2006 – CSSS de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda 2 novembre 2006 – CH Pierre-Janet, Gatineau 23 novembre 2006 – SITE À CONFIRMER, Québec 7 décembre 2006 – CSSS Trois-Rivières, Trois-Rivières 15 décembre 2006 – 2021, av. Union, Montréal 18 janvier 2007 – CSSS du Nord de Lanaudière, Joliette 1 ^{er} février 2007 – Centre de réadaptation Estrie, Sherbrooke 22 mars 2007 – LIEU À CONFIRMER 8 mars 2007 – 2021, av. Union, Montréal

Information concernant des activités de formation offertes par des organismes indépendants de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et susceptibles de présenter un intérêt pour les ergothérapeutes. Pour une liste plus complète, veuillez consulter le calendrier des activités de formation continue au www.oeq.org. Pour des renseignements additionnels ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui offre l'activité.

APPEL DE COMMUNICATION	
THÈME	10 ANS DE CONNAISSANCES SANS FRONTIÈRES
Organisme	Journées annuelles de santé publique (JASP)
Dates et lieu	23 au 27 octobre 2006, Palais des congrès de Montréal
Date limite	Soumettre avant le 1 ^{er} août 2006
Renseignements	Tél. : (514) 864-1339; téléc. : (514) 864-1616; www.inspq.qc.ca/jasp
THÈME	ANALYSE COMPARATIVE, ÉVALUATION ET VISION POUR L'AVENIR
Organisme	11 ^e Conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite (COMOTRED 2007)
Dates et lieu	18 au 21 juin 2007, Montréal
Renseignements	www.tc.gc.ca/comotred2007 ; tél. : 1 800 665-6478; téléc. : (613) 991-6422
THÈME	LA DYSPHAGIE CHEZ L'ENFANT
Organisme	Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie
Formatrice	Marie-Josée Tessier, ergothérapeute
Dates et lieu	25 au 27 septembre 2006, Auberge Universel, 5000, Sherbrooke Est, Montréal
Coût	500 \$, taxes incluses (incluant les notes de cours)
Renseignements	Tél. : (514) 235-5088; mj.tessier@videotron.ca
THÈME	PROGRAMME DE FORMATION EN THÉRAPIE ANALYTIQUE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS
Organisme	Centre de psychologie Gouin
Séminaires	La métapsychologie ■ L'observation du nourrisson ■ La psychanalyse et le développement de l'enfant et de l'adolescent ■ La psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent ■ La technique psychanalytique en thérapie d'enfants et d'adolescents
Date	13 septembre 2006
Date d'inscription	30 juin 2006
Lieu	Centre de psychologie Gouin, 39, boul. Gouin Ouest, Montréal
Renseignements	Tél. : (514) 331-5530, téléc. : (514) 336-9166; cpg@cam.org ; www.cpgouin.ca
THÈME	VIEILLISSEMENT, SANTÉ ET SOCIÉTÉ – ACQUIS, DÉFIS ET PERSPECTIVES
Organisme	VIII ^e Congrès international francophone de gérontologie et gériatrie (CIFGG)
Dates et lieu	1 ^{er} au 4 octobre 2006; Québec
Coût	650 \$ avant le 1 ^{er} juillet et 750 \$ après cette date
Renseignements	Secrétariat du CIFGG 2006, 210, rue Lee, bur. 275, Québec (Québec), G1K 2K6; tél. : (418) 523-1324/1 877 523-3124; téléc. : (418) 523-1371; cifgg2006@qvc.qc.ca ; www.cifgg.org
THÈME	AGIR ENSEMBLE
Organisme	Le 2 ^e Rendez-vous des réseaux locaux de services (RLS)
Dates et lieu	5 et 6 octobre, Palais des congrès de Montréal
Renseignements	Lucie Morier, tél. : (819) 821-5122; lmorier.csss.iugs@sss.gouv.qc.ca
THÈME	RÉADAPTATION NEUROLOGIQUE
	Évaluation et traitement de l'hémiplégie/plégie de l'adulte : cours de base reconnu pour IBITA et NDTA
Organisme	Hôpital de réadaptation Villa Médica
Dates	1 ^{re} partie : 1 ^{er} au 6 octobre 2006 ■ 2 ^e partie : 9 au 13 octobre 2006 ■ 3 ^e partie : 16 au 20 octobre 2006
Lieu	Hôpital de réadaptation Villa Médica, 225, rue Sherbrooke Est, Montréal
Coût	2 600 \$ pour les 16 jours
Renseignements	Carolle Lavallée, tél. : (514) 288-8201 p. 4580; carollevallée@hotmail.com Marie-France Lebeau, tél. : (514) 288-8201 p. 4557; mariefrance45@hotmail.com
THEME	L'APPROCHE D'INTÉGRATION SENSORIELLE UTILISÉE EN RÉADAPTATION; IMPACT SUR LES HABITUDES DE VIE
Organisme	Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie
Formatrice	Marie-Josée Tessier, ergothérapeute
Dates	I. 30-31 octobre 2006 : La théorie sur l'intégration sensorielle II. 20-22 novembre 2006 : Administration et interprétation des tests III. 22-23 janvier 2007 : Le traitement des désordres de l'intégration sensorielle
Lieu	Auberge Universel, 5000, Sherbrooke Est, Montréal
Coût	950 \$ (incluant les taxes et les notes de cours)
Renseignements	Tél. : (514) 235-5088; mj.tessier@videotron.ca
THÈME	JOUER AUTREMENT : UTILISATION THÉRAPEUTIQUE DES JOUETS ADAPTÉS
Organisme	Centre de réadaptation Marie-Enfant – CHU Sainte-Justine
Lieu	Centre de réadaptation Marie-Enfant, 5200, rue Bélanger Est, Montréal
Formatrices	Elsa Chan, M. Sc. (A); Resi Contardo, M.A., erg.; et Héloïse Allard, M.A., erg.
Date et coût	12 octobre 2006; 150 \$ (incluant le dîner)
Inscription	Programme SACOE, Centre de réadaptation Marie-Enfant, 5200, rue Bélanger Est, Montréal, Lise Verschelden, tél. : (514) 374-1710, p. 8095; téléc. : (514) 374-8626

Note : La publication de l'information concernant les activités offertes par les organismes indépendants de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec ne signifie pas que l'OEQ approuve ni se porte garant des formations annoncées.

Entreprises
f d m t
Enterprises

(450) 465-0559
(866) 465-0559
info@fdmt.ca
www.fdmt.ca

Fabricant et distributeur d'équipements
sensori-moteur, oraux-moteur et développementaux

Nous fabriquons

- Fantômes
 - Collets lourds
 - Vestes lourdes
 - Gants d'écriture
 - Couvertures lourdes
 - Tunnels de résistance
 - Sacs de balles sensoriels
 - Grenouilles, lézards, serpents lourds



Distributeur canadien

Thera-Band

TIME TIMER

PETA Scissors
easi-grip®

SENNHEISER



Chewy Tubes®

WIKKI STIX